

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 102

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 2

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« présenter une pièce d'identité des »

les mots :

« justifier de sa qualité de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.